

**Postulat Philippe Grobéty et consorts - En faveur d'un soutien à l'économie
touristique de montagne**

Texte déposé

Avec un franc suisse fort et la crise économique qui diminue le pouvoir d'achat des vacanciers des pays voisins, l'économie de montagne vit des heures difficiles. L'acceptation de l'initiative de Franz Weber sur les résidences secondaires va encore fortement diminuer les ressources de ces régions.

Si nous ne voulons pas vivre une grave crise économique des régions touristiques de montagne et si nous ne voulons pas vivre un exode des travailleurs de ces régions vers la plaine, il est urgent d'agir.

Pour voir l'avenir avec plus d'optimisme et pour inverser la tendance à la baisse des nuitées hôtelières, les régions touristiques de montagne ont besoin de soutien pour les rénovations des infrastructures sportive, de loisirs et hôtelière.

Les postulants demandent au Conseil d'Etat :

- de faire un état des lieux des investissements nécessaires au maintien de notre économie de montagne ;
- de faire l'inventaire et de proposer des solutions de financement en complément à la LADE (loi sur l'aide au développement économique) en faveur de cette économie et, ainsi, maintenir les nombreuses places de travail qu'elle procure.

Demande le renvoi à l'examen d'une commission.

Vers-l'Eglise, le 13 mars 2012.

*(Signé) Philippe Grobéty et
Marc-Olivier Buffat*

M. Philippe Grobéty : — L'économie touristique de montagne vit des moments difficiles. Depuis une année, le franc suisse joue des tours et rend difficile la venue des touristes des pays voisins. Le week-end dernier a eu lieu le vote à propos de l'initiative sur les résidences secondaires. Aujourd'hui, par le biais de la loi sur l'aide au développement économique (LADE), le canton de Vaud fournit déjà de nombreuses solutions pour aider ces régions et leur développement. Mais nous nous rendons compte que, dans certains secteurs, cela ne suffit pas. Ils ont des problèmes qu'ils ne savent comment résoudre. Toutes les régions de montagne ont connu des fermetures d'hôtels et pourtant tout le monde est d'accord pour dire que l'hôtellerie est le poumon des régions touristiques. Quelle est la raison de ces fermetures ? Tout simplement, une rénovation d'hôtel est impossible à financer. Les banques considèrent l'hôtellerie de montagne comme une branche à risque et elles fixent des conditions beaucoup trop sévères aux hôteliers, même s'ils paient leurs intérêts normalement.

Par ce postulat, nous demandons que le Conseil d'Etat se penche sur la problématique de l'économie de montagne et qu'il propose un cadre juridique et structurel qui permette

à ces régions de relever les défis à venir et de renouveler leur outil de travail. Nous demandons le renvoi en commission.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.